

# Intervention de Pierre CAMANI, Président du Conseil départemental

## Débat d'orientations budgétaires Vendredi 17 février 2017

Mesdames et Messieurs, chers Collègues,  
Chers internautes,

- 1) Quorum
- 2) Désignation du Secrétaire de séance
- 3) Je déclare ouverte la session consacrée à l'examen des orientations budgétaires

Je salue la présence de Madame Annie OGER, notre Payeur départemental qui a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Je la remercie pour sa rigueur, son écoute et son grand sens de l'intérêt général. Ces dernières années, nos services ont travaillé en étroite collaboration et permettez-moi de le souligner, en très bonne intelligence.

- 4) Adoption du compte rendu de la session précédente
- 5) Dépôt des motions : Messieurs les Présidents de groupe, je vous invite à déposer les éventuelles motions que vous souhaitez soumettre à l'Assemblée.

Plusieurs dossiers importants sont inscrits à l'ordre du jour en marge du débat d'orientations budgétaires, mais ce dernier constitue l'élément central de notre session aujourd'hui car il dresse le bilan de l'action écoulée et trace les perspectives pour l'année 2017 et les suivantes, dans un contexte toujours aussi difficile pour notre département comme pour l'ensemble des départements de France et plus particulièrement pour les plus ruraux.

Sans trop m'attarder sur le contexte économique et politique, je voudrais rappeler que l'année 2017 sera celle des grands rendez-vous électoraux.

Les Français seront prochainement invités à comparer et confronter les programmes des candidats retenus pour concourir à l'élection présidentielle. Chacun se prononcera ensuite en conscience.

Parce que nous sommes élus du Département, notre positionnement sera rendu public. Au-delà de nos sensibilités et de nos divergences, je souhaite que chacun soit attentif à ce que le candidat de son choix prenne en considération les attentes spécifiques de nos territoires ruraux et la place de la collectivité départementale.

Car la France ne se réduit pas à ses métropoles et à ses centres urbains. Une part déterminante de son âme et de son dynamisme trouve bien sa source dans cette ruralité vivante et entreprenante qui caractérise si bien le Lot-et-Garonne.

Ce débat intervient dans un contexte particulier avec une situation économique qui se redresse lentement et l'amoncellement de nuages à l'international avec le Brexit, l'élection de Donald Trump aux Etats Unis et la montée des populismes partout en Europe.

### **I – Une situation économique qui se redresse**

En France, des indicateurs positifs confirment que nous sommes sur la bonne voie.

La consommation a redémarré en 2016. A titre d'exemple, l'investissement des ménages sur le logement a été marqué par une hausse pour la première fois depuis 2008, gommant ainsi les années de crise.

L'investissement des entreprises ont, lui, connu un fort rebond. Le climat des affaires, reflet du moral des chefs d'entreprise est au plus haut dans l'industrie depuis l'été 2011.

Les comptes de la sécurité sociale sont repassés à l'équilibre. Il faut remonter loin dans le passé pour ne pas entendre parler du fameux trou sans fond de la Sécu ! Plus globalement, notre déficit public a enregistré un net recul.

La baisse du nombre des défaillances d'entreprises traduit, par effet de miroir, la reprise des créations d'emplois dans le secteur privé (240 000 en un an et demi) ainsi qu'une diminution sensible du nombre de personnes au chômage, y compris dans notre département.

Ces signaux encourageants, incontestables, soulignent une tendance de fond, mais les faiblesses de notre économie grippent encore le moteur.

C'est dire combien le combat pour la réindustrialisation de notre pays est primordial.

Mes chers collègues,

Cette année encore, notre collectivité subira une nouvelle réduction des concours financiers de l'Etat qui affectera principalement la dotation globale de fonctionnement.

En 2017, pour le Département de Lot-et-Garonne, cette seule dotation sera amputée de 4,5 millions € pour atteindre moins 16 millions par rapport à 2013. Globalement, la perte cumulée sur la période entre 2013 et 2017 représentera plus de 35 millions d'euros.

A ce manque à gagner s'ajoutent, cette année, les impacts liés au transfert de compétences inscrits dans la loi NOTRe et la mise en œuvre de nouvelles mesures issues de la loi de finances.

Celles-ci prévoient notamment des ajustements à la baisse de compensations octroyées par l'Etat telle que celle instaurée, en 2011, à la suite de la réforme de la taxe professionnelle dont le montant était resté invariable depuis.

Le rapport présente clairement le détail de ces modifications, de la même façon qu'il précise que le Département bénéficiera du versement exceptionnel, d'un montant de 1,3 million €, au titre du fonds d'urgence mis en place par le Gouvernement pour les Départements confrontés à de sérieuses difficultés.

Manifestement, nous n'avons pas été entendus et nous sommes loin des vingt millions demandés ... j'y reviendrai.

Ces difficultés, vous le savez, proviennent principalement de la charge croissante et surtout de la non compensation des allocations individuelles de solidarité. Si leur progression au regard des années précédentes s'est ralentie en 2016, leur évolution se poursuit néanmoins à un rythme soutenu.

Je veux vous citer deux chiffres extraits du rapport que vous avez sous les yeux. Ils illustrent à eux seuls la charge que représentent pour notre budget les dépenses sociales.

Le premier correspond au montant par habitant affecté aux dépenses de solidarité par le Département de Lot-et-Garonne, en comparaison avec celui des autres Départements de la même strate démographique (c'est à dire les départements compris entre 300 et 400 000 habitants). La somme est de 632 € pour le Lot-et-Garonne alors que la moyenne s'élève à 565 €. Cette différence est historique. Elle existait avant notre arrivée pour les raisons que vous connaissez tous : pauvreté, vieillissement.

Le second chiffre correspond au montant global des compensations que l'Etat aurait dû nous verser entre 2008 et 2016 pour la compensation des allocations de solidarité. Celui-ci vaut la bagatelle de 410 millions €, c'est-à-dire quasiment le montant annuel du budget total du Département !

Pour 2017, ce reste à charge a été évalué à 47,2 millions € pour les trois seules prestations de solidarité. Conjugué à la baisse des dotations de l'Etat citée précédemment, l'exercice devient impossible.

Aujourd'hui, l'absence de solutions entraîne nos finances dans le rouge. Et ce malgré nos efforts et la qualité de notre gestion reconnus, notamment, par la Chambre régionale des comptes.

Nous aurons l'occasion d'y revenir en détail ultérieurement, mais les conclusions de la CRC confirment en effet notre analyse de l'origine des difficultés financières structurelles de notre collectivité, que les nombreuses mesures de rationalisation prises depuis des années et renforcées par la mise en place des préconisations de la commission de refondation ne pourront suffire à surmonter.

Les magistrats, saluent les effets des actions conduites par la collectivité en matière de gestion financière, notant par exemple que notre volume d'investissement reste proche de la moyenne de la strate (195 € contre 197€), que la structure de la dette est saine avec un coût de dette peu élevé (3,2% en 2014), sans produit toxique et surtout « sans aucune échéance supérieure à la capacité d'autofinancement brut des dernières exercices. »

En matière de gestion du personnel, les magistrats prennent acte du choix de la collectivité de « s'engager dans un processus de stabilisation des dépenses de personnel d'ici 2018 qui devrait entraîner une réduction de l'effectif de 5% » en rappelant également que les dépenses de personnel du Conseil départemental sont très largement inférieures aux moyennes de la strate. »

En ce qui concerne les remarques de la Chambre régionale vis à vis de notre politique de soutien au développement de l'activité et à l'aménagement du territoire, conditions nécessaires à la création d'emplois locaux, j'assume entièrement les mesures prises à cet effet : avances remboursables, soutien à la création du Center parcs, à la modernisation des thermes de Casteljaloux ou au développement du réseau wimax.

C'est en effet grâce à ce type d'investissements ou de soutien que nous créerons les richesses indispensables à la modernisation de notre département ainsi qu'au renforcement de la solidarité locale vis-à-vis des publics les plus fragiles. C'est également le prix à payer pour que le Lot-et-Garonne ne soit pas à la remorque des métropoles bordelaise et toulousaine mais sache, tout au contraire, tirer profit de sa position centrale à mi-distance de ces deux ensembles urbains.

Mais, la CRC note bien que ces efforts et ces ambitions sont aujourd'hui anéantis par « le poids croissant des AIS » et « la diminution des dotations de l'Etat ».

Nous nous trouvons donc dans une impasse. Pour autant, je me refuse à ce que nous restions simples spectateurs de notre propre asphyxie financière. C'est pourquoi, je vous ferai, au terme de mon propos, des propositions concrètes pour sortir de cette impasse.

Il y a urgence car il n'est pas concevable que notre Département, comme les Départements ruraux en général, soit - demain - paralysé et empêché d'agir au service des Lot-et-Garonnais.

Car avec un budget de plus de 400 millions d'euros, le Département est un acteur majeur et un moteur du développement du Lot-et-Garonne.

## **II – Le Département, moteur du développement du Lot-et-Garonne**

L'année 2016 fut celle de la mise en œuvre de la loi NOTRe et de la refondation de nos politiques. Toutes les sensibilités de cette assemblée ont été associées à ce travail délicat mais nécessaire.

Même si des postures publiques sont parfois entrées en contradiction avec des positions prises dans le cadre de la commission ad-hoc, je ne retiens que l'essentiel, à savoir un consensus partagé sur tous les bancs de cet hémicycle autour de quelques grandes orientations.

Au lieu de nous complaire dans le pessimisme, nous avons pris le parti, à la faveur de la réforme territoriale, de redéfinir nos modes d'intervention et d'adapter notre action aux nouveaux besoins locaux.

C'est cette approche rénovée que nous déployons y compris dans les domaines de compétences que la loi nous réserve de manière exclusive.

C'est le cas, par exemple dans le secteur social avec des mesures fortes telles que l'adoption récente du schéma de l'autonomie et des premières préconisations issues du groupe de travail relatif à la juste

attribution des prestations sociales et à leur contrôle. Les conclusions définitives de ce chantier – ouvert à l'automne - seront rendues à l'occasion du vote du budget.

En évoquant nos missions de solidarité, je veux saluer une nouvelle fois le travail accompli par tous les agents de la direction du Développement social confrontés, au quotidien, aux difficultés de nos concitoyens.

Aux agents exerçant au CMS de Montanou que j'ai rencontrés le 31 janvier alors qu'ils réintégraient leurs locaux réaménagés ainsi qu'à leurs collègues, je veux adresser, en votre nom, tous nos encouragements.

Nous voulons aussi continuer à offrir à nos jeunes collégiens et à leurs professeurs les meilleures conditions d'enseignement. Nous ne relâcherons pas nos efforts en faveur de la modernisation de nos collèges.

Et nous nous attacherons à généraliser l'opération «*Du 47 dans nos assiettes* » dont l'objet est de proposer aux élèves une alimentation de qualité à base de produits locaux. Cette démarche correspond à une exigence nouvelle de sécurité et de bien-être alimentaire. Une exigence de qualité et de proximité aussi, avec la volonté, à terme, de généraliser, par l'incitation, notre opération aux écoles primaires, aux établissements sanitaires et sociaux, aux EHPAD, aux hôpitaux, bref à tous les établissements publics. Nous envisageons ainsi de créer un écosystème favorable à notre agriculture de qualité et de proximité.

A l'heure où nos populations réclament non pas moins de service public, mais un service public plus efficace et performant, nous n'avons pas l'intention de baisser pavillon et de renoncer à porter le développement de notre territoire.

En matière de sécurité par exemple, vous connaissez nos deux terrains d'action : d'une part les casernes de gendarmerie. Elles font l'objet d'un plan de rénovation dont nous sommes à l'initiative, en lien avec une société spécialisée.

D'autre part, le service départemental d'incendie et de secours qui verra cette année la mise en route du second plan pluriannuel d'investissements.

Enfin, dans le cadre de nos compétences propres, nous avons la volonté d'investir dans les infrastructures routières. Et les projets sont nombreux, RN 21, Pont et barreau de Camelat, rocade de Marmande, Pont du Mas, pour ne citer que les plus importants financièrement.

A travers ces illustrations, je veux rappeler le rôle irremplaçable qui est le nôtre auprès des Lot-et-Garonnais. Nous avons tout à la fois l'ambition de cultiver cette relation de proximité et d'innover dans la mise en œuvre de nos politiques publiques. Il ne s'agit pas de courir après la mode mais d'anticiper les changements et de tirer parti des évolutions, notamment technologiques, pour mieux rendre service à nos concitoyens.

C'est dans cette optique que, dès 2009, nous avons mis en place un dispositif, en lien avec les acteurs concernés, pour lutter contre la désertification médicale. Joël Hocquelet était à Angers, il y a quelques jours, à l'invitation de l'Observatoire national de l'action sociale, pour exposer les grandes lignes de cette démarche quasiment unique en France.

C'est dans ce même esprit que nous avons pris à bras-le-corps les enjeux de l'aménagement numérique de notre département. Nous sommes totalement engagés, dans le cadre du syndicat mixte Lot-et-Garonne Numérique, sur deux fronts : la montée en débit, solution immédiate d'attente avant le déploiement progressif et complet de la fibre optique.

Le numérique est l'horizon de ce siècle. Il ouvre des perspectives de développement que nous ne soupçonnons pas encore. Aussi, le Département s'est attaché à fédérer l'ensemble des acteurs de la filière pour créer, à Agen, un Campus numérique, appelé à devenir le moteur de la transition numérique en Lot-et-Garonne.

Il y a une semaine, en présence du Président de Région, Alain ROUSSET, nous posons les fondations de ce magnifique outil, qui a vocation à fédérer les initiatives privées, mais aussi les agglomérations et les communautés de communes.

Autre grand projet qui mobilise, grâce à notre initiative, les acteurs économiques locaux : le Center Parcs, qui ouvrira une nouvelle ère du tourisme dans le département à partir de 2020. Hier, plus de 200 chefs d'entreprises ont participé à la réunion que nous avons organisée avec le groupe Pierre et Vacances et les chambres consulaires, pour faire en sorte d'aider les entreprises du bâtiment et des travaux publics du Lot-et-Garonne à concourir, par la biais de groupement d'entreprises, à la réalisation de ce grand chantier.

Ces projets constituent des moteurs de notre attractivité et des vitrines de notre département. Ils nous éviteront, j'en suis persuadé, l'écueil de certains territoires ruraux qui n'ont pas su prendre le tournant de la modernité.

A travers tous ces exemples, vous pourrez constater que l'action du Département produit un effet levier considérable qui favorise l'aboutissement de nombreux projets. Dans un contexte où l'argent public se fait plus rare, notre volonté est de rendre nos interventions encore plus cohérentes et efficaces.

Dans cette perspective, je vous propose de bâtir une nouvelle politique contractuelle avec les communes, les intercommunalités et les acteurs socio-économiques pour identifier et prioriser ensemble les besoins de chaque territoire en les adaptant à nos capacités.

L'objectif consiste à faire en sorte que les aides départementales soient ainsi fléchées sur des priorités partagées et définies localement. La question a été abordée lundi dernier lors de la conférence des territoires que j'avais réunie ici même.

Chers Collègues, vous le voyez, les idées et les projets ne manquent pas. Mais, demain, pourrons-nous conserver les moyens de nos ambitions ?

### **III – De sombres perspectives budgétaires hypothèquent notre avenir**

Vous connaissez l'origine de nos difficultés et les raisons de leur aggravation. Nous n'avons jamais cherché à les masquer ou à les éluder.

Bien au contraire, nous les avons affrontées en réduisant nos champs d'intervention et en mettant en œuvre une gestion plus exigeante de nos dépenses de personnel. Des éléments chiffrés incontestables, relevés par des organismes indépendants, en sont la preuve. Nous avons également, depuis 2008, considérablement diminué le train de vie de la collectivité.

Mais aujourd'hui, l'absence de compensation suffisante par l'Etat du paiement des allocations de solidarité nationale nous met dans une situation inextricable.

Certes, depuis cinq ans, le Gouvernement a beaucoup fait pour réintroduire de la justice entre les Départements les plus riches et ceux qui ont moins avec la péréquation mise en place par le Gouvernement Valls en 2013. Mais le compte n'y est pas.

Notre département, comme tous ceux qui ont un caractère rural, n'a pas les mêmes ressources que les départements littoraux et urbains, beaucoup plus aisés sur le plan financier car disposant de recettes dynamiques. Nos spécificités rurales et nos fragilités sociales doivent enfin être prises en compte à leur juste mesure.

Christian Dezalos, vice-président en charge des finances, nous détaillera dans quelques minutes cet état de fait devenu insupportable.

Je l'ai dit à Madame le Préfet, notamment à l'occasion de nos vœux conjoints il y a quelques semaines ; je l'ai dit, il y a quelques jours, aux collaborateurs du Premier ministre après lui avoir écrit : je prendrai mes responsabilités.

Je l'exprime aujourd'hui avec force : je refuse de faire assumer par les Lot-et-Garonnais une augmentation importante de la fiscalité, pour pallier la défaillance de l'Etat qui n'assume pas ses responsabilités depuis 15 ans.

Aujourd'hui, pour assurer le simple équilibre de notre budget, une augmentation de 30% de notre fiscalité sur le foncier bâti serait nécessaire. Seule, une augmentation de 50% nous permettrait de restaurer la capacité d'investissement nécessaire pour réaliser tous les grands projets d'infrastructures que j'ai cités précédemment.

Aujourd'hui, **je dis à l'Etat** : cela suffit !

Nous sommes dans une impasse !

- due à la cécité de l'Etat qui est incapable d'agir efficacement et de manière adaptée envers les départements en grandes difficultés.
- due à la cécité de l'ADF qui n'a pas su saisir la main tendue par le gouvernement sur la recentralisation du RSA.

Malgré les mesures drastiques que nous avons prises, l'exercice est impossible.

Je vous propose donc, afin d'équilibrer notre budget, de ne répondre à nos obligations de solidarité nationale qu'à la seule hauteur de l'engagement de l'Etat. En clair, faire la grève du financement des allocations de solidarité nationale.

Concrètement, sans dotation exceptionnelle de l'Etat, nous ne paierons pas, en 2017, cinq mensualités à la CAF pour rembourser le RSA. Cela représente 21 millions d'euros.

Il ne s'agit pas pour nous de stigmatiser une quelconque prestation de solidarité nationale, nous utilisons le seul levier dont nous disposons.

C'est un défi ! Et je compte solliciter les Présidents de départements ruraux qui connaissent les mêmes difficultés pour les inciter à agir de la sorte.

Je compte aussi que, toute sensibilité politique confondue, nous parlions d'une même voix.

J'en appellerai également à la mobilisation des Lot-et-Garonnais et des forces vives de notre territoire.

Mes chers collègues, je suis un homme de dialogue et de consensus. Mais s'il faut aller au combat pour faire respecter les intérêts du Lot-et-Garonne et des lot-et-garonnais, soyez assurés que je n'hésite pas à engager le bras de fer et à mener avec conviction et détermination ce combat juste et légitime.

Mesdames, Messieurs, vous connaissez mon tempérament et mon attachement farouche au Lot-et-Garonne et à l'institution départementale. Je crois en son avenir et en sa capacité à porter une vision ambitieuse de notre développement.

Le Prix Nobel de littérature, Albert Camus, écrivait : « *Au milieu de l'hiver, je découvris que subsistait en moi un invincible été* ».

C'est pourquoi, malgré les nuages qui s'amoncellent, regardons l'été qui vient et, ensemble, défendons notre Département de Lot-et-Garonne !

*(seul le prononcé fait foi)*